

Les établissements d'enseignement à Monaco comptent 6 276 élèves, hors étudiants de formations supérieures, pour l'année 2015-2016. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à l'année précédente (+1,2 %).

Les établissements publics regroupent 69,5 % des élèves scolarisés de la maternelle à la terminale.

Caractéristiques des élèves dans l'enseignement public et privé

1 Effectif et répartition par genre selon le secteur et l'établissement

	Effectif	Garçons	Filles
Public	4 361	51,1%	48,9%
École des Carmes	160	46,9%	53,1%
École du Parc	188	43,1%	56,9%
École de la Condamine	465	44,1%	55,9%
École de Fontvieille	344	52,3%	47,7%
École Saint-Charles	593	55,1%	44,9%
École des Révoires	330	50,6%	49,4%
Collège Charles III	1 150	51,0%	49,0%
Lycée Albert I ^{er}	749	50,1%	49,9%
Lycée Technique et Hôtelier de Monaco	382	61,3%	38,7%
Privé	1 915	48,6%	51,4%
Cours Saint Maur	221	47,1%	52,9%
François d'Assise - Nicolas Barré	1 068	49,1%	50,9%
International School of Monaco	626	48,4%	51,6%
TOTAL	6 276	50,4%	49,6%

Près de 70 % des élèves qui sont scolarisés en Principauté de Monaco y résident également. Cette part baisse légèrement par rapport à l'année précédente au profit des communes non limitrophes.

La proportion d'enfants scolarisés dans un établissement monégasque et résidant en commune limitrophe reste stable (23,4 %).

Menton et Èze restent les communes principales des élèves habitant en dehors des communes limitrophes : elles regroupent à elles deux 40 % des effectifs qui résident hors communes limitrophes.

Plus de 80 nationalités différentes sont représentées dans les établissements scolaires de la Principauté.

Alors que les 5 communautés les plus représentées restent les mêmes depuis plusieurs années, la part d'élèves de nationalité russe continue de progresser et s'établit à 2,5 % (en augmentation de 0,6 % par rapport à 2014-2015). C'est dans le secteur privé que cette évolution est la plus marquée (les Russes représentent 5,2 % des effectifs du privé, soit +1,2 % par rapport à l'année précédente).

La part d'élèves de nationalité française poursuit sa tendance à la baisse, plus nettement dans le secteur privé (-5,1 % depuis 4 ans) que dans le public.

L'effectif total d'élèves (hors étudiants de formations supérieures) s'établit à 6 276 pour 2015-2016.

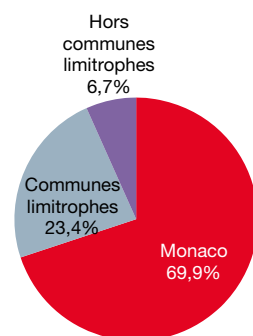
Ce chiffre est en augmentation de 1,2 % par rapport à l'année précédente (soit 77 élèves), sous l'effet de la hausse des effectifs dans le secteur privé.

Environ 7 élèves sur 10 (69,5 %) sont scolarisés dans le secteur public et 30,2 % le sont dans un établissement privé (dont 10 % à l'International School of Monaco, établissement privé hors contrat). La part d'élèves scolarisés dans le privé augmente régulièrement à Monaco depuis les 4 dernières années (+1,5 % par rapport à l'année 2012-2013).

Globalement, la répartition garçons-filles est équilibrée dans la population scolarisée. Le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco reste l'établissement le moins féminisé.

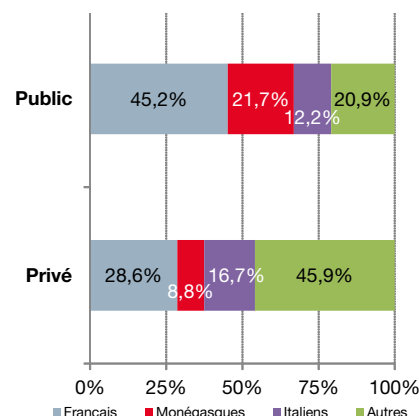
2 Effectif et répartition par origine géographique

	Effectif
Monaco	4 385
Communes limitrophes	1 470
Beausoleil	671
Cap d'Ail	397
Roquebrune-Cap-Martin	213
La Turbie	189
Hors communes limitrophes	419
Menton	100
Èze	71
Peille	57
Nice	37
Autres	154
<i>Non renseigné</i>	<i>6</i>
TOTAL	6 276



3 Répartition par nationalité

	Poids
Français	39,6%
Monégasques	17,3%
Italiens	13,7%
Britanniques	5,2%
Portugais	2,8%
Russes	2,5%
Allemands	1,6%
Belges	1,6%
Suisses	1,5%
Américains	1,4%
Autres nationalités	12,8%
TOTAL	100%

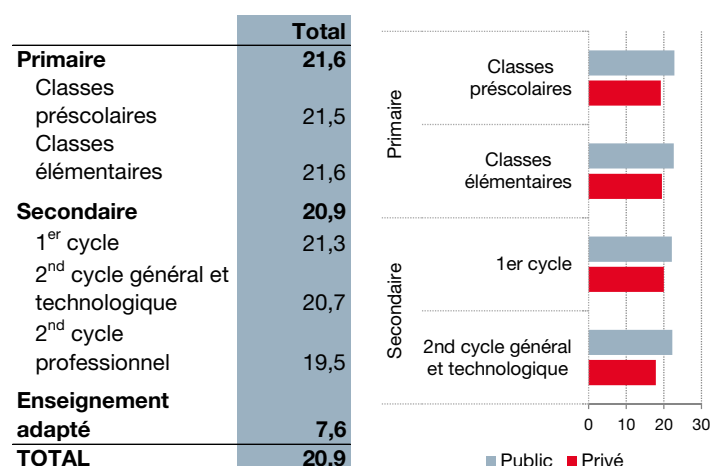


Effectif et nombre moyen d'élèves par classe dans les niveaux primaire et secondaire

4 Effectif par niveau d'enseignement

	Public	Privé	Total
Primaire	2 080	916	2 996
Classes préscolaires	683	311	994
Classes élémentaires	1 379	605	1 984
Secondaire	2 281	999	3 280
1 ^{er} cycle	1 150	659	1 809
2 nd cycle général et technologique	803	340	1 143
2 nd cycle professionnel	293	-	293
Enseignement adapté (AIS, CIP et SEGPA)	53	-	53
TOTAL	4 361	1 915	6 276

5 Nombre moyen d'élèves par classe selon le niveau d'enseignement



L'enseignement du premier degré dans les établissements publics et privés connaît une hausse du nombre d'inscrits par rapport à 2014-2015. Le primaire concentre 47,7 % des effectifs d'élèves scolarisés en Principauté.

Le nombre d'inscrits de la 6^e à la Terminale est également en augmentation par rapport à l'année précédente. Seuls les établissements publics de second cycle subissent une diminution des effectifs par rapport à 2014-2015.

Le nombre d'élèves bénéficiant d'un enseignement adapté est passé de 58 à 53.

Le nombre moyen d'élèves par classe, tous secteurs et niveaux d'enseignement confondus, est de 20,9 en 2015-2016.

En moyenne, on compte 21,7 élèves par classe dans le secteur public et 19,3 dans le privé. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à l'année 2014-2015.

Les classes du cycle primaire comptent plus d'élèves en moyenne que dans le secondaire, dans le public comme dans le privé.

Le nombre moyen d'élèves par classe dans le second cycle général et technologique s'élève à 22,2 pour le secteur public contre 17,9 pour le privé. C'est pour les classes allant de la Seconde à la Terminale que l'écart est le plus marqué entre les secteurs.

Taux de retard scolaire à l'entrée en 6^e

Au 31 décembre 2015, les établissements des secteurs public et privé sous contrat comptaient 385 élèves ayant fait leur première rentrée en classe de sixième, parmi lesquels 10,4 % avaient au moins un an de retard. Ce taux est stable par rapport à celui observé au 31 décembre 2014 (10,5 %).

Alors que la proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6^e est en baisse dans le public (-1,7 %), elle augmente dans le privé sous contrat, réduisant ainsi l'écart entre les deux secteurs. L'écart de retard scolaire s'équilibre également entre garçons et filles.

Le taux de retard à l'entrée en 6^e diminue par rapport à l'année précédente pour les élèves Monégasques et Français (respectivement -1,4 % et -1 %). Il est en revanche en augmentation pour les élèves des autres nationalités (+2,5 %).

6 Retard à l'entrée en 6^e selon les caractéristiques des élèves

	Taux de retard
Secteur public	10,3%
Secteur privé	10,7%
Garçons	10,2%
Filles	10,7%
Nationalité monégasque	7,4%
Nationalité française	7,2%
Autres nationalités	17,1%
TOTAL	10,4%

Sources : Les données présentées sont fournies par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) ainsi que par les établissements privés d'enseignement.

Définitions : On considère qu'un élève présente un retard scolaire lorsqu'il a au moins une année de retard par rapport à un cursus normal, c'est-à-dire une scolarité sans interruption ni redoublement ni saut de classe. Autrement dit, les élèves en retard en 6^e sont ceux qui ont 12 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année scolaire considérée (INSEE).

